

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 15 mars 2012

Le jeudi 15 mars 2012, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE,

Messieurs Jean-Claude FONT, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés : Régis DERENNE, Régis LESAULNIER, Arnaud LEVEIL, Anne MINETTE,
Et Josette PICHOT

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2012

II. MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DANS LE CADRE DU P.L.U

III. QUESTIONS DIVERSES



I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2012

II. MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DANS LE CADRE DU P.L.U

Présentation du dossier réalisé par HYDROTOP.

La capacité du lagunage est à 51 % et celle du lit de roseaux est à 48 % ; les perspectives en assainissement sont donc très satisfaisantes.

Une fiche relative au coût d'assainissement a été élaborée pour chacune des nouvelles zones constructibles du PLU (la Noé, Les Forges, la Gare, la Cour, les Vallées, Cœur de bourg, Hameau de Réjouis). Le coût de branchement moyen est de 3 900 €

Un plan des futures canalisations a été tracé.

Cas particuliers – la Jarrière et la Guyardièrre : les coûts d'assainissement très élevés (environ 20 000 euros) et la topologie du terrain (nécessité de pompe de relevage) ne permettent pas de relier cette partie du bourg au réseau d'assainissement collectif.

Délibération : Le Conseil municipal valide cette modification du zonage d'assainissement des eaux usées dans le cadre du PLU.

III. QUESTIONS DIVERSES

☞ **AMF :**

↳ Portail internet : 50 €

↳ Portail Achats publics : 128 €

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord

☞ **Gardiennage de l'église communale** : indemnité de 474,22 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte.

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord.

☞ **Chemin « Plate Corne »** : le curage des fossés est à effectuer en urgence → En attente de devis des Sociétés Moussay et Filoche.

☞ **Mur de sous-bassement du cimetière :**

- Rejointement avec piquetage et lavage haute-pression
- Joins brossés

Devis de l'entreprise LOUTELLIER : 2 280 € HT

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord pour ces travaux.

☞ **Clocher :**

Réalisation de la première phase : nettoyage et sécurisation du clocher du 19 au 23 mars par la Société LUTELLIER. L'architecte, M. Morin, suivra les travaux.

☞ **Locatif, au 54 Rue des Tisserands.**

Travaux à effectuer : Changement de la fenêtre de la salle de bain (devis de l'Atelier du Terras de 881 € HT), VMC, réparation de la toiture, carrelage de la cuisine

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord pour le devis de l'Atelier du Terras.

☞ **Taxi**

Une demande a été déposée pour obtenir une place de parking à Commer.

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord.

☞ **Visite de l'église de Commer** organisée par le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne, le dimanche 17 juin, les mercredis 25 juillet et 22 août à 15h.

☞ **Groupement d'achats cantine**

Référencement des fournisseurs pour avoir les meilleurs tarifs ;

Coût : 170 € par an, gratuit la 1^{ère} année.

Délibération : Le Conseil municipal donne son accord.

☞ **Achat de matériel :**

- Besoin d'une motobineuse (devis compris entre 800 € et 1000 €) voir le temps d'utilisation
- Cantine : table chauffante → deux devis à 1 150 et 1 570 € HT pour 2 tables de dimensions différentes

☞ **Fleurissement du bourg :**

Une action pour inciter les habitants du bourg à fleurir leur maison va être lancée au printemps.

Il est 22h10, la séance est levée.